

# La MSA, c'est...

1 071 administrateurs et 13 760 délégués cantonaux élus,  
16 000 salariés réunis au sein d'un réseau de 35 caisses et d'une caisse centrale,  
qui travaillent quotidiennement au service des 5,5 millions de bénéficiaires.



ref. : 11188 - 2021 - crédits photos : © Tous droits réservés à la MSA.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE CENTRALE DE LA MSA



[www.msa.fr](http://www.msa.fr)



L'essentiel & plus encore

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est composé de 29 membres  
(27 administrateurs élus par les délégués cantonaux et 2 désignés par l'Union Nationale des Associations Familiales) pour 5 ans.

### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- Il détermine la politique générale de la MSA pour mettre en œuvre la protection sociale agricole.
- Il définit les politiques en matière d'action sanitaire et sociale, de prévention de la santé et des risques professionnels, d'offre de services sur le territoire, d'aide aux agriculteurs et aux salariés en difficulté.
- Il vote le budget et approuve les comptes arrêtés par le directeur.
- Il représente la MSA auprès des pouvoirs publics, partenaires sociaux ou encore des organismes agricoles.
- Il contribue à l'évolution de la protection sociale agricole.

## LE BUREAU DU CONSEIL

Il est composé de 9 membres :

- le Président,
- le 1<sup>er</sup> Vice-Président,
- 3 Vice-Présidents,
- le Président du comité de protection sociale des non-salariés,
- le Président du comité de protection sociale des salariés,
- les 2 Présidents par alternance du comité d'action sanitaire et sociale.

### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le bureau prépare les réunions du conseil d'administration et contrôle l'application des décisions du conseil. Il est consulté sur les questions qui lui sont déléguées par le conseil d'administration.

## LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES NON-SALARIÉS AGRICOLES

Il est composé des administrateurs des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> collèges, ainsi que de l'administrateur non salarié représentant des familles.

### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au conseil d'administration sur toutes les questions concernant la protection sociale des non-salariés, en particulier sur la prévention des risques professionnels et la santé au travail, les partenariats.

## LE COMITÉ DE PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS AGRICOLES

Il est composé d'administrateurs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> collèges, ainsi que de l'administrateur salarié représentant des familles.

### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il étudie et donne des avis au conseil d'administration sur toutes les questions concernant la protection sociale des salariés, en particulier sur la prévention des risques professionnels, la santé au travail, les partenariats relatifs à la protection sociale complémentaire.

## LE COMITÉ D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Il est composé paritairment d'administrateurs salariés et d'administrateurs non salariés.

### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Il propose au conseil d'administration des orientations d'ensemble pour la politique d'action sanitaire et sociale du régime agricole. Il définit les conditions d'intervention de la caisse centrale dans le cadre des plans et programmes nationaux. Il instruit les demandes de subventions et attribue les prêts en matière d'action sanitaire et sociale.

1

L'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration est arrêté par le bureau.

2

Examen des questions relevant de leur domaine de compétences par les comités et commissions pour proposition ou avis au conseil d'administration.

3

Le bureau prépare le conseil d'administration et examine les projets de décisions à lui soumettre.

4

Le conseil d'administration se réunit et les différents points sont soumis au vote.

5

Les décisions votées sont envoyées au ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour approbation.

## LE PROCESSUS DE DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

# Les membres du conseil d'administration

Mandat 2020-2025



**PRÉSIDENT**

**Jean-François Fruttero**  
 PRÉSIDENT  
 MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE



**PREMIER VICE-PRÉSIDENT**

**Thierry Manten**  
 2<sup>e</sup> COLLÈGE  
 PREMIER VICE-PRÉSIDENT  
 MSA DE PICARDIE

1<sup>er</sup> collège • 9 membres

REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS AGRICOLES NON-EMPLOYEUR DE MAIN-D'ŒUVRE

2<sup>e</sup> collège • 12 membres

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

3<sup>e</sup> collège • 6 membres

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS DE MAIN-D'ŒUVRE

2 membres

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Le bureau



**Sabine Delbosc-Naudan**  
 vice présidente  
 ADMINISTRATRICE  
 MSA MIDI-PYRÉNÉES NORD



**Thierry Girard**  
 président du CPSS  
 PREMIER VICE-PRÉSIDENT  
 MSA ALPES DU NORD



**Isabelle Ouedraogo**  
 présidente du CASS\* en alternance  
 ADMINISTRATRICE  
 MSA BERRY-TOURAINÉ



**Bernard Simon**  
 président du CASS\* en alternance  
 PRÉSIDENT  
 MSA ARMORIQUE



**Anne Gautier**  
 vice présidente  
 PRÉSIDENTE  
 MSA DE MAINE-ET-LOIRE



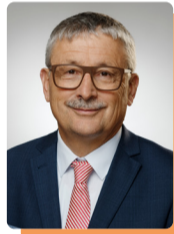
**Cédric Saur**  
 président du CPSNS  
 PRÉSIDENT  
 MSA LANGUEDOC



**Roland Grimault**  
 vice président  
 REPRÉSENTANT DES SALARIÉS



**Béatrice Barbeau**  
 ADMINISTRATRICE  
 MSA LOIRE-ATLANTIQUE VENDÉE



**Pascal Cormery**  
 PRÉSIDENT  
 MSA BERRY-TOURAINÉ



**Didier Aubert**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA AUVERGNE



**Annie Aublanc**  
 ADMINISTRATRICE  
 MSA DORDOGNE, LOT ET GARONNE



**Robert Dieudonne**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA LORRAINE



**Marie-Claude Salignon**  
 PRÉSIDENTE  
 MSA ALPES-VAUCLUSE



**Philippe Moinard**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA POITOU



**Nathalie Chauchard**  
 REPRÉSENTANTE DES NON-SALARIÉS



**Chantal Gonthier**  
 PRÉSIDENTE  
 MSA SUD AQUITAINE



**Régis Jacobé**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA MARNE-ARDENNES-MEUSE



**Cédric CAPY**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA LIMOUSIN



**Patricia Coetsier**  
 ADMINISTRATRICE  
 MSA NORD PAS-DE-CALAIS



**Jean Lefort**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA ÎLE-DE-FRANCE



**Philippe Panel**  
 PRÉSIDENT  
 MSA AUVERGNE



**Didier Cuniac**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA MIDI-PYRÉNÉES NORD



**Brigitte Ménil**  
 ADMINISTRATRICE  
 MSA ÎLE-DE-FRANCE



**Christian Schneider**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA D'ALSACE



**Michel Robinet**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA NORD PAS-DE-CALAIS



**Patricia Saget-Castex**  
 PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE  
 MSA MIDI-PYRÉNÉES SUD



**François Serpaud**  
 ADMINISTRATEUR  
 MSA NORD PAS-DE-CALAIS

**Bureau du conseil d'administration**  
 CPSNS : Comité de protection sociale des non-salariés agricoles  
 CPSS : Comité de protection sociale des salariés agricoles  
 CASS : Comité d'action sanitaire et sociale  
 (\*La présidence du comité d'action sanitaire et sociale fonctionne en alternance.)